

# s de Morphée



omme sur dix prend régulièrement des médicaments. PETER CADE/GETTY IMAGES

ter couché à ruminer de sombres pensées. Mais ne vous levez pas pour regarder vos mails! Ecoutez de la musique, lisez, faites quelque chose qui vous relaxe et vous empêche de penser au sommeil.» Et de prodiguer, enfin, quelques conseils de bon sens: éviter les excitants, la nicotine, l'alcool - «il

permet de s'endormir vite mais le sommeil s'en trouve très fragmenté» - et fuir les écrans, dont la lumière bloque la sécrétion de mélatonine, favorable à l'endormissement.

\* Stands à Uni Mail et au Molard de 9h30 à 17h30.

## Tester et traiter l'apnée du sommeil

L'étude du CHUV a permis de mettre au point un test (NoSAS Score) qui permet d'écarter ou de confirmer son propre risque de souffrir d'apnées du sommeil. Il tient compte du tour de cou, de l'indice de masse corporelle, du ronflement, de l'âge et du sexe. Selon le score obtenu, il est conseillé de consulter un médecin. Le Dr Alain Bigin Younessian relève que le dépistage du syndrome d'apnées du sommeil nécessite une évaluation par un médecin formé afin de décider quel examen diagnostique sera le plus adapté. Le CENAS et les HUG proposent l'examen le plus élaboré, appelé

polysomnographie, qui comprend un enregistrement du sommeil (électroencéphalogramme, mouvements des yeux et tonus musculaire), des mouvements des jambes, de la respiration (mouvements thoraciques et abdominaux, mesure du flux d'air dans le nez), de l'oxygénation du sang et du rythme cardiaque, le sommeil étant filmé de bout en bout. Après cet exercice réjouissant, le patient peut, si indiqué, passer des tests de vigilance durant la journée, où l'on mesure le temps qu'il met à s'endormir afin d'évaluer la somnolence diurne. **S.D.**

## continue pour les imams

d'éthique, notamment. Les détails seront discutés samedi lors d'une réunion entre des représentants de l'Université, des communautés musulmanes et du Canton, qui soutient le projet.

Les cours seront principalement donnés par des professeurs de l'UNIGE. Mais il y aura aussi des «passeurs» entre les différents mondes, dont le Tunisien Yad Ben Achour. Cet éminent spécialiste de droit pourra faire le lien entre les droits humains et le Coran, selon le professeur Dermange.

Le nombre d'imams susceptibles d'être intéressés par cette formation est impossible à évaluer. Certaines communautés sont bien intégrées, alors que d'autres restent complètement «underground», relève François Der-

mange. «Notre souci est de montrer que l'on vit dans une société et non dans une communauté.» Selon lui, l'éducation est une réponse face aux enjeux de la radicalisation. C'est aussi un moyen de lutter contre les préjugés envers l'islam, ajoute-t-il.

Cette formation reste modeste, affirme François Dermange. Elle ne concurrencera pas le Centre islam et société de l'Université de Fribourg. L'annonce du projet intervient alors que le Conseil national vient d'accepter un postulat qui demande un rapport visant à réglementer la formation des imams. Le projet genevois ne va toutefois pas aussi loin qu'une formation complète. «Mais à terme, c'est souhaitable», relève François Dermange. **ATS**

## Présidence du Grand Conseil

# Eric Leyvraz l'emporte sur Christina Meissner

**La députée, exclue de l'UDC, a dû s'incliner devant le candidat du parti. Le PLR a ensuite placé Jean Romain à la 1re vice-présidence**

Eric Budry

Le député UDC Eric Leyvraz a été élu par ses pairs hier pour la seconde fois (après 2008) à la présidence du Grand Conseil. Il remplace le PDC Jean-Marc Guinchard. Cette seconde accession au perchoir est rarissime puisqu'il faut remonter à 1942 pour retrouver un député ayant été nommé deux fois 1er citoyen du canton. Mais les circonstances étaient exceptionnelles puisque l'UDC - dont c'était le tour d'occuper la présidence - devait faire face à la candidature de Christina Meissner, désormais ex-UDC, qui avait choisi de tenter sa chance jusqu'au bout.

Il y a un an, une courte majorité avait au contraire désigné Christina Meissner à la 1re vice-présidence (qui conduit l'année suivante à la présidence) contre le candidat officiel de l'UDC, Patrick Lussi. A la suite de cette soirée mémorable, la députée avait été exclue de son parti. Elle siège aujourd'hui comme indépendante, ce qui n'empêche pas de briguer la présidence.

### Les femmes oubliées?

Présentant elle-même sa candidature, Christina Meissner a reconnu que la situation était inédite puisque jamais un indépendant n'avait présidé le parlement. «Mais c'est peut-être une innovation porteuse d'espoir car je serai encore davantage au-dessus des partis», a-t-elle ajouté.

La députée a surtout insisté sur le fait qu'elle se présentait «en tant que femme et au nom des femmes, car cela fait dix ans qu'aucune n'a eu l'honneur de présider ce Grand Conseil». La dernière en date est en effet la socialiste Loly Bolay Cruz, qui a suivi hier avec passion cette élection depuis la tribune.



Le président sortant, le PDC Jean-Marc Guinchard (la main sur le cœur), applaudi par le nouveau, l'UDC Eric Leyvraz (à sa droite), et le Conseil d'Etat in corpore. LAURENT GUIRAUD

«Cette attitude arrogante de la droite pose de graves problèmes en termes de représentativité au sein du bureau»

Communiqué des Verts diffusé après l'élection

Avec la candidature d'Eric Leyvraz, le pari était toutefois difficile à gagner. Député expérimenté et personnalité appréciée par ses pairs, le viticulteur de Satigny pouvait sans forcer être présenté comme l'homme de la situation par son collègue Stéphane Florey.

D'autant que, visiblement, des négociations entre partis de droite et le MCG avaient abouti à un accord où, comme on l'a constaté peu après, chacun retirait un avantage. Le résultat de l'élection était sans appel: Eric Leyvraz était préféré par 56 voix contre 30 à Christina Meissner (vraisemblablement des suffrages venus presque exclusivement de la gauche).

Après les discours (tous deux excellents) du président sortant, Jean-Marc Guinchard, et du nouveau, le parlement a procédé à l'élection du 1er vice-président. Le match a cette fois opposé le Vert François Lefort au PLR Jean Romain.

«Un putsch honteux» Pour les écologistes, le poste aurait dû logiquement revenir à leur poulain en raison du tournus habituel. Mais le PLR tenait absolument à placer l'un des siens afin qu'il accède - en théorie - à la présidence lors de la première année de la prochaine législature.

Le résultat était cette fois plus serré. Jean Romain l'emportait par 51 voix contre 44 à François Lefort. L'annonce du choix de la majorité provoquait la colère de l'écologiste Sarah Klopmann: «Nous venons d'assister à un putsch honteux. Honteux car la dernière présidence Verte re-

monte à 2011-2012, alors que le PLR en a obtenu trois depuis 2010.»

Mais la gauche allait boire le vin jusqu'à la lie. Pour la deuxième vice-présidence, c'est cette fois le MCG Jean-Marie Voumard qui allait être préféré au malheureux François Lefort (54 voix contre 39). Tandis que la candidature exotique de Carlos Medeiros, présentée par Eric Stauffer, n'obtenait que deux voix.

### L'Alternative furieuse

Au final, la droite et le MCG se seront appropriés les trois postes prestigieux du bureau et y auront placé uniquement des hommes. Un fait dommageable selon l'Alternative. «Cette attitude arrogante pose de graves problèmes en termes de représentativité au sein du bureau et de bonne collaboration au sein du Grand Conseil, estiment ainsi les Verts. Désormais, aucune femme ne siège à la présidence ou aux vice-présidences du bureau.»

## Le Grand Conseil veut sauver les postes

Les députés ont accepté hier une motion issue des partis de l'Alternative. Elle demande au Conseil d'Etat «de s'opposer fermement à toute nouvelle fermeture d'offices de poste à Genève». Seuls les élus PLR se sont opposés à la proposition, qui a été adoptée par 60 voix contre 24 et une abstention.

Le socialiste Romain de Sainte Marie a défendu la motion en rappelant que les offices étaient déjà passés de 3400 en 2001 à 1464 en 2015. «Un nouveau plan prévoit encore la suppression de 600 nouvelles postes en Suisse», a-t-il ajouté, citant le syndicat Syndicom.

Très vite, le PDC Bertrand Buchs a confirmé que son parti appuierait la proposition. «Nous sommes en souci par rapport aux prestations de La Poste en

faveur des gens âgés et des personnes handicapées, a-t-il expliqué. Or, nous devons penser à toutes les catégories de la population.» L'UDC s'est également montrée très sensible à la cause, Patrick Lussi estimant même que «nous devrions tous réfléchir à notre utilisation des messages et des transferts électroniques». Finalement, seule la PLR Nathalie Fontanet a appelé à refuser la motion. Et encore, principalement parce qu'il s'agit d'une compétence exclusivement fédérale.

Outre l'appel à s'opposer aux fermetures, la motion invite le Conseil d'Etat à collaborer avec les autres cantons concernés «afin d'examiner la possibilité d'une résistance commune». A noter qu'aucun membre du gouvernement ne s'est exprimé lors du débat. **E.BY**

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

**CROIRE, FAIRE CROIRE**

**Festival Histoire et Cité**

GENÈVE  
30 MARS — 01 AVRIL 2017

WWW.HISTOIRE-CITE.CH  
DÉBATS, LIBRAIRIE, CINÉMA, EXPOS